Commune de MONTFAUCON
Compte-rendu du Conseil Municipal
du 26 novembre 2015

Séance ouverte à 21 h

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal de la séance du 10 septembre 2015.
Approuvé à l'unanimité

1- Tarifs des droits de place

Depuis 2001, le tarif des droits de place (marché hebdomadaire, camion pizza…) est de 3,00 €. Il convient de réviser ce tarif. Il est proposé de les fixer à 5.00 € par jour à compter du 1er janvier 2016.
Délibération approuvée à l'unanimité.

2- Schéma de mutualisation

Le rapport et le projet du schéma de mutualisation ont été remis par la CCCRG. Ils doivent être approuvés par chaque commune de la CCCRG dans les 3 mois après sa réception en mairie. Il est proposé d'émettre un avis favorable au rapport et projet du schéma de mutualisation de la CCCRG.
Délibération approuvée à l'unanimité.

3- Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) du Gard

Le SDCI porte sur les modifications de périmètre ou des fusions des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre et de dissolutions, modifications de périmètre ou fusions de syndicats. Le SDCI Gard a été reçu le 12 octobre. Le Conseil Municipal doit donner un avis avant le 11 décembre. Celui-ci prévoit le rattachement de la commune de Saint Laurent des Arbres à la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien et en concertation avec le Préfet du Vaucluse, d'étendre le périmètre de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon aux communes de Roquemaure et Montfaucon. D'autre part, dans le SDCI du Gard, il est également proposé l'intégration des communes de Nîmes et d'Uzès dans le Syndicat Mixte d'Electricité du Gard (SMEG).
Il est proposé d'émettre un avis favorable au SDCI du Gard.
Délibération approuvée à la majorité (12 pour, 1 abstention, 0 contre).

4- SDCI du Vaucluse

Idem que le SDCI du Gard. Reçu le 07 octobre, avis avant le 06 décembre. Il est proposé d'émettre un avis favorable à l'extension du périmètre de la Communauté d'Agglomération du grand Avignon aux communes de Roquemaure et de Montfaucon.
Délibération approuvée à la majorité (12 pour, 1 abstention, 0 contre).

5- SMEG : Bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides

La demande d'implantation de bornes de recharges pour véhicules électriques a été validée par le SMEG. L'exercice de la compétence « mise en place et organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables » est transférée au SMEG. La délibération doit être prise avant le 15 décembre. Il est proposé d'approuver ce transfert.
Délibération approuvée à l'unanimité.

6- Budget communal : Décision Modificative N°2

Afin de payer la participation au SMD des cours d'eau, il faut faire un virement de crédit dans la section de fonctionnement du chapitre 011 (dépenses courantes) au chapitre 65 (versement à des organismes de regroupement) pour un montant de 1800.00 €.
Délibération approuvée à l'unanimité.

7- Budget communal : Décision Modificative N°3

Afin de payer la prestation du cabinet Archivolt pour la réalisation de l'agenda de l'accessibilité programmée, il faut faire un virement de crédit dans la section d'investissement de l'opération 11 (voirie) vers l'opération 40 (bâtiments communaux) pour un montant de 7 000.00 €.
Délibération approuvée à l'unanimité.

8- Budget communal : Décision modificative N° 4

Cette DM est faîte à la demande de la perception, afin de régulariser des écritures. Elle concerne les recettes versées par la CCCRG. Un virement de crédit est nécessaire à l'article 73925 (dépenses) vers l'article 73111 (recettes) pour un montant de 3 028.00 €.
Délibération approuvée à l'unanimité.

9- Ajustement des prêts au 31 décembre 2014 par le comptable

L'ajustement des prêts de la commune relève une discordance entre le compte 1641 (emprunt) de la comptabilité de la Trésorerie de Roquemaure et le capital restant dû des emprunts en cours pour un montant de 9 232.45 €. Il est proposé d'autoriser le comptable de la Trésorerie de Roquemaure de passer les écritures nécessaires.
Délibération approuvée à l'unanimité.

10- Création de 2 postes d'adjoint technique de 1ère classe

5 agents de la filière technique (Martine, Danielle, Philippe, Dominique et Michel) avance de grade, de adjoint technique de 2ème classe, il passe adjoint technique de 1ère classe au 1er novembre. 3 postes correspondant à ce grade existent, il faut en créer 2.
Délibération approuvée à l'unanimité.

11- Régime indemnitaire

La délibération du 10/09 doit être retirée suite au contrôle de légalité et reprise en précisant l'enveloppe globale utilisable par indemnités et non obligatoirement utilisée.
Délibération approuvée à l'unanimité.

12- Convention CLARA

Depuis le 1er janvier 2015, les chats errants doivent être stérilisés et identifiés puis relâchés sur les lieux où ils ont été capturés. Ils ne peuvent plus être conduits en fourrière. Le Maire doit mettre en place des programmes de gestion par la stérilisation des chats sans famille en signant la convention avec la fondation CLARA par l'intermédiaire de la SACPA.
Délibération reportée.

13- Convention Commune de Montfaucon / Département du Gard

Le Conseil Départemental du Gard a adopté son schéma départemental de lecture publique jusqu'en 2016. Une convention entre la commune de Montfaucon et le Département du Gard permettra de définir le partenariat pour la gestion de la bibliothèque de Montfaucon.
Délibération approuvée à l'unanimité.

Questions diverses

14- P.O.T.E.S

Le 1er Plan d'Organisation des Transports Et des Etablissements Scolaires lors d'événements climatiques, date de 2005. Le P.OT.E.S. précise la conduite à tenir des différents acteurs concernés lorsque surviennent des événements rendant les conditions de circulation routières difficiles, dangereuses ou impossibles. Une révision du P.O.T.E.S. s'imposait suite aux événements climatiques 2014. Il a été approuvé par le Préfet le 30 septembre 2015.

15- SMABVGR : zonage du risque d'inondation

L'étude de zonage du risque d'inondation sur la commune de Montfaucon réalisée par le SMABVGR est terminée. Rapport joint.

16- Vidéo surveillance

Le diagnostic de sûreté par vidéosurveillance au groupe scolaire, à la mairie a été validé, par la commission sûreté de la Préfecture.

17- Etat d'urgence

Retour de la réunion du 19 novembre à la Préfecture relative aux attentats du 13 novembre.

18- Planning élections régionales : dimanches 06 et 13 décembre 2015

19- Apéritif fin d'année agents : jeudi 17 décembre à 19 h salle des associations

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés
la séance est levée à 22h00

Le Maire
Eric MOUTAFIS

MAIRIE DE MONTFAUCON (Gard)